









Communiqué de presse commun des organisations syndicales CGT Educ'Action, FSU, SGEN-CFDT, SNCL, Sud Education et de la FCPE pour le Calvados :

Un retour à l'école mais en toute sécurité

Les organisations signataires considèrent qu'une réouverture des écoles dans la semaine du 11 mai est pour le moins précipitée. Les défis pour assurer la sécurité des élèves, de leurs famille et des personnels sont énormes et le protocole sanitaire est difficilement conciliable avec les attendus pédagogiques. Nous demandons qu'a minima cette reprise des élèves dans les écoles soit décalée d'une semaine et que se réunissent les instances (conseil d'école, CHS(1) et conseil d'administration) pour avis sur l'organisation qui va être mise en place. Nous exigeons du temps pour la communauté éducative de l'établissement afin de construire cette reprise au plus près des réalités, en rompant avec les injonctions de l'administration pour ouvrir coûte que coûte. Nous exigeons la mise à jour des DUER(2). Les RSST(3) et RDGI(4) doivent être accessibles aux personnels et usagers. Nous exigeons que les effectifs par salle soient limités à 10 élèves.

Nous appelons les personnels et usagers à exiger le respect rigoureux du protocole sanitaire publié et à alerter immédiatement les autorités en cas de non respect de celui-ci, notamment en utilisant le RSST, et d'attendre ensuite une réponse corrective de l'autorité avant de reprendre toute activité pédagogique.

Nous appelons les personnels à utiliser tous les moyens légaux pour éviter de mettre en danger la communauté scolaire en cas de blocage et d'impossibilité d'appliquer le protocole, par exemple en utilisant, avec beaucoup de prudence quant aux possibles conséquences individuelles, le droit de retrait.

(1) : Commission Hygiène et Sécurité

(2) : Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels

(3) : Reaistre Santé Sécurité au Travail

(4): Registre de Danger Grave et Imminent